



Escapade en Vals de Saintonge 2026 : le 3e « Défi des Assos' » est lancé !



Avis aux associations du territoire ! Participez au 3e « Défi des Assos' » d'Escapade en Vals de Saintonge !

Vals de Saintonge Communauté donne le coup d'envoi du 3e « Défi des Assos' » dans le cadre du dispositif Escapade, à l'occasion de ses 6 ans. Cette initiative invite les associations du territoire à proposer des balades et animations originales afin de faire découvrir la randonnée sous toutes ses formes : à pied, à vélo, à cheval ou en canoë.

Après le succès des deux premières éditions, le Défi des Assos' revient avec une ambition renouvelée : valoriser l'engagement associatif tout en faisant découvrir le territoire à travers des expériences accessibles, créatives et conviviales.

Un thème 2026 haut en couleur

Après les thèmes des « cinq sens » et des « émotions », l'édition 2026 met à l'honneur les « **couleurs** ». Nature, patrimoine, saisons... Les couleurs offrent une infinité de possibilités pour imaginer des balades artistiques, sensorielles ou sportives.

Les associations sont invitées à laisser libre cours à leur imagination et à faire découvrir le territoire à travers leur propre palette.

Une large période pour participer

Le défi s'écoule du **1er avril au 31 octobre 2026**, laissant aux associations le temps de concevoir, enrichir et proposer leurs parcours et animations en lien avec la thématique des couleurs.

Trois catégories pour répondre à toutes les envies

Pour que chaque association puisse exprimer sa créativité, les évènements peuvent être inscrits dans l'une des trois catégories suivantes :

- **En famille** : des balades ludiques et accessibles pour les petits et les grands
- **Découverte** : des immersions au cœur du patrimoine des Vals de Saintonge, ses paysages, son histoire et ses acteurs
- **Originale** : des parcours et animations alliant créativité, surprise et amusement

Des récompenses pour les lauréats

En fin d'année, un jury composé d'acteurs du territoire évaluera l'ensemble des propositions et récompensera les 10 meilleures initiatives lors d'une cérémonie conviviale dédiée aux associations.

- 800 € pour les premiers de chaque catégorie
- 300 € pour les deuxièmes
- 200 € pour les troisièmes
- 300 € pour le coup de cœur du jury

Une visibilité renforcée pour les participants

Toutes les associations participantes bénéficieront d'une visibilité accrue : site dédié Escapade en Vals de Saintonge, agenda de l'Office de Tourisme, site internet du territoire, réseaux sociaux, radio locale... Une opportunité idéale pour attirer de nouveaux publics et valoriser leurs actions.

Comment participer ?

Rien de plus simple :

1. Valider son inscription en contactant Vals de Saintonge Communauté par mail ou par téléphone (06 30 51 31 55 - elisa.reveillaud@valsdesaintonge.fr)
2. Publier son évènement sur Escapade via l'agenda de Destination Vals de Saintonge

Escapade en Vals de Saintonge : une invitation à explorer le territoire

Dans le cadre de sa politique touristique, le territoire poursuit son ambition de devenir une destination enfants-familles reconnue. C'est dans cette dynamique qu'a été créé Escapade, un dispositif dédié à la valorisation des animations et offre de balades et randonnées, qu'elles soient à pied, à vélo, à cheval ou en canoë.

Les amoureux de nature et de découverte sont invités à visiter Escapade sur le site Destination Vals de Saintonge, pour découvrir les animations et parcours de randonnée, avec une exploration grâce à une carte interactive et un descriptif complet.

www.valsdesaintonge.fr/escapade

Contact presse :

Aymeric Pajaud

Vals de Saintonge Communauté - Responsable du service Communication

05 46 33 24 77 – 06 02 19 66 36 - aymeric.pajaud@valsdesaintonge.fr



Associations primées lors de la remise des prix 2025